Développement du compostage collectif

Brest Métropole

Auteur :

24 rue Coat-ar-Guéven
BP 92242
29222 Brest Cedex 2
Voir le site internet
Mael Bellec
mael.bellec@brest-metropole.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Plus de 30 % de nos déchets peuvent être compostés (épluchures, restes de repas, tailles de haies, tontes de pelouses…), participant ainsi à la réduction de nos ordures ménagères.
Avec près de 35 % d'habitat vertical sur Brest métropole océane, il convient de développer le compostage collectif. C'est le cas aussi pour les structures publiques ou privées qui souhaitent composter leurs déchets de restauration.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le développement du compostage collectif vise à réduire les tonnages collectés en ordures ménagères auprès de l'habitat vertical et des professionnels (soumis ou non à la redevance spéciale).

Résultats quantitatifs

Fin 2013, on dénombre 93 aires de compostage collectif dont 75 suivies régulièrement par l'association Vert le Jardin.
Les aires de compostage se situent principalement au cœur des quartiers de Brest, et notamment sur le quartier de Brest Centre.
Aujourd'hui, en comptant les jardins partagés, les écoles, les patronages laïques et les immeubles, plus de 800 familles pratiquent le compostage de façon collective.

Résultats qualitatifs

Sur les 75 aires de compostage collectif suivies par l'association Vert le Jardin, toutes perdurent. Très peu de dysfonctionnements ont été mesurés depuis le lancement de l'opération.

MISE EN OEUVRE

Planning

La collectivité a fait le choix de s'appuyer sur le savoir-faire de l'association locale « Vert le Jardin » pour mettre en place, à la demande des usagers, les aires de compostage collectif. Elle assure la communication auprès des acteurs impliqués dans la démarche et le suivi du site (apport de matière sèche pour équilibrer les apports dans le composteur).

Moyens humains

Cette prestation est déléguée à l'association Vert le Jardin dans le cadre d'un marché public. Cinq salariés de l'association sont chargés de la mise en œuvre de cette action. La collectivité doit cependant veiller à ce que toutes les demandes d'usagers soient satisfaites et au bon déroulement du suivi des aires de compostage.

Moyens financiers

Le budget sur trois ans est de 40 000 € HT à 160 000 € HT.

Moyens techniques

Pour chaque aire de compostage collectif, la collectivité remet gratuitement des composteurs à l'association Vert le Jardin (le nombre de composteurs dépend de la taille de l'aire de compostage), des bio-seaux (un bio-seau par foyer volontaire), et un brass-compost.

Partenaires mobilisés

L'association Vert le Jardin.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action reproductible simplement si une association compétante en la matière est présente sur le territoire.

Difficultés rencontrées

L'association, largement connue sur le territoire, crée par le biais du compostage du lien social entre les habitants (suivi de l'aire de compostage, animations types « café-compost »…).

Recommandations éventuelles

Chaque aire de compostage doit être suivie dans le temps pour éviter l'apparition de dysfonctionnements désagréables (mauvaise publicité).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Stéphane LECOINTE
stephane.lecointe@ademe.fr
Direction régionale Bretagne